

Lucence Ing (Centre Jean Mabillon, École nationale des chartes/Paris Sciences et Lettres)

Disparitions lexicales dans les scènes d'affrontement au sein du *Lancelot en prose* du XIII^e au XV^e siècle¹

Si le phénomène d'apparition de lexèmes a fait l'objet de recherches nombreuses, celui de leur disparition n'a pas connu la même faveur au sein des études de linguistique diachronique. La raison pour laquelle ce phénomène a été peu étudié tient tant au désintérêt anthropologique de la mort d'un phénomène, qu'à la tradition lexicographique, qui a surtout cherché à recenser les premières attestations des lexèmes. Un intérêt pour la question s'est néanmoins développé récemment, avec la mise en évidence que la disparition d'unités n'est pas un simple « épiphénomène » (Marchello-Nizia 2006, 103), mais un phénomène à part entière, un des « mécanismes du changement linguistique » (ibid., 77), qui pourrait être un « indicateur potentiel d'introduction de nouveaux “paramètres” dans la structure [...] d'une langue » (Badiou-Monferran 2008, 151). La disparition d'éléments lexicaux a fait particulièrement l'objet d'études cherchant à catégoriser ses facteurs.²

Le présent article vise à étudier les lexèmes disparus entre le XIII^e siècle et le XV^e siècle en français,³ au sein des scènes d'affrontement du *Lancelot en prose*. Ce texte, partie centrale du cycle du *Lancelot-Graal*,⁴ a été choisi parce qu'il a connu un grand succès durant toute la période médiévale, de sa création, dans le premier tiers du XIII^e siècle, aux premières décennies du XVI^e siècle,⁵ succès dont témoigne le grand nombre de témoins conservés jusqu'à nos jours.⁶ Cette diffusion indique que le texte a été beaucoup lu et transmis, ce qui fait des témoins de ce roman des reflets probablement fiables des états de la langue littéraire dans lesquels il s'est incarné. L'étude se base sur la comparaison de deux témoins, un manuscrit du début du XIII^e siècle, Ao,⁷ et un incunable de la fin du XV^e siècle, Ez.⁸

L'expression 'scènes d'affrontement' permet la désignation conjointe de tous les types de combat, au sein de guerres ou de quêtes chevaleresques, qu'il s'agisse d'affrontements individuels (combats simples, duels d'honneur) ou d'affrontements collectifs (guerres, tournois). Au sein de ces derniers, la narration bascule rapidement de la description de la *meslee* à un fait d'armes par-

¹ Ce travail s'inscrit dans les recherches que nous menons actuellement dans le cadre de notre thèse de doctorat à l'École des chartes.

² Cf. infra.

³ L'étude de l'évolution d'un texte de l'ancien au moyen français s'inscrit, elle, dans une tradition d'études importante. On pourra ainsi citer l'étude pionnière de C. E. Pickford sur le manuscrit 112 de la BnF (Pickford 1959) ou le récent article de F. Montorsi *et al.* sur les premiers imprimés de la matière arthurienne (Montorsi *et al.* 2020). Le travail de master sur la question des changements lexicaux qui se sont produits au sein du *Lancelot en prose* (Burgess 1987) est également important à citer ici.

⁴ Cf. les travaux fondateurs de F. Lot (Lot 1918) et de A. Micha (Micha 1987).

⁵ La dernière édition est celle de Benoît Rigaud (Lyon, 1591), qui présente une version très abrégée du texte. L'avant-dernière édition, celle de Philippe Le Noir et Jean Petit (Paris, 1533), est celle qui marque la fin du succès de ce roman. Cf. Burg *et al.* 2015.

⁶ La base Jonas de l'IRHT recense 115 manuscrits, complets ou fragmentaires pour le seul *Lancelot*, auxquels on peut ajouter les six éditions du texte réalisées entre 1488 et 1533.

⁷ BnF, français 768, d'après l'édition de E. Kennedy. Les sigles sont ceux proposés par l'éditrice.

⁸ Il s'agit de l'édition de Jean et Gaillard le Bourgeois, imprimée à Rouen en 1488. L'exemplaire utilisé ici est la Bibliothèque Mazarine, Inc 491, numérisé : <https://mazarinum.bibliotheque-mazarine.fr/ark:/61562/mz1777> (15.02.2022).

ticulier, redimensionnant le cadre narratif à une échelle individuelle. Ces scènes sont importantes au sein de la littérature arthurienne, tant du point de vue symbolique, car elles mettent en contraste deux forces opposées et mettent en valeur les qualités des chevaliers, que du point de vue narratif, car elles permettent l’avancée du récit, ou du point de vue de la réception, car elles stimulent le plaisir du lecteur. Par ailleurs, ces scènes sont caractérisées par l’utilisation d’un lexique systématique, du fait de la redondance des descriptions, à tel point qu’il est possible de parler d’un « figement rhétorique de la description des combats » (de Carné 2016, 198). Les scènes d’affrontement, au sein du *Lancelot*, représentent une part importante du récit. L’intérêt de leur analyse réside dans le fait de pouvoir étudier les disparitions lexicales au sein d’un vocabulaire fréquent, redondant et motivé du point de vue de la narration.

1 Méthode

L’étude repose sur la comparaison de deux témoins, Ao et Ez. L’objectif est de détecter automatiquement les lexèmes qui disparaissent d’un témoin à l’autre et les contextes correspondants. Par exemple, pour le lexème *guenchir*, ‘reculer’, il s’agit d’obtenir toutes les occurrences du verbe en Ao, avec son contexte, et tous les contextes qui correspondent, en Ez, comme dans l’exemple ci-après :

Ao	Si lo dotent tant li plus des autres que de pres ne l’osent enchaucier, ainz	guanchissent	a ses cox et li font voie.
Ez	Et le doubtent tant les plus vaillans que de prez ne l’osent aprouchier, ains	se destournent	des coupz et lui font voie.

Ao	Tant	ont guanchi	cil dedanz as cox qu’il sont venu devant la porte et lors li recorent tuit sus.
Ez	Tant	ont fuy	ceulz de dedens au coupz qu’ilz sont venuz devant la porte. Puis lui courent sus.

Pour ce faire, une chaîne numérique a été mise en place. Elle est constituée de plusieurs phases :

1. La première phase consiste en la récupération et en la structuration des données textuelles.⁹
2. La deuxième phase est celle de la pose d’étiquettes linguistiques.¹⁰
3. Une fois les deux témoins étiquetés, ils sont alignés de manière semi-automatique, d’abord à un niveau général, puis mot à mot, ce qui rend possible leur comparaison.
4. L’identification des lexèmes qui disparaissent a ensuite lieu, qu’ils connaissent une disparition complète ou une chute de fréquence.¹¹ Pour l’analyse particulière des lexèmes des

⁹ Les textes ont été récupérés via océrisation, technique de récupération de texte à partir d’une image fonctionnant sur de l’apprentissage profond, puis structurés à l’aide du langage XML/TEI (eXtensible Markup Language/Text Encoding Initiative).

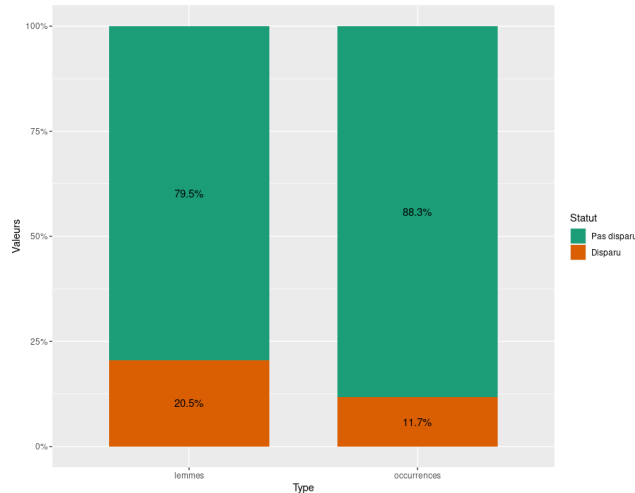
¹⁰ C’est la pose de lemmes (cf. infra) qui est intéressante ici. Elle a été réalisée automatiquement, grâce au modèle de lemmatisation entraîné à l’École des chartes, et corrigée dans l’application de post-correction d’annotation linguistique Pyrrha (<https://dh.chartes.psl.eu/pyrrha> [15.02.2022]).

scènes d'affrontement, la liste des lexèmes retenus a été établie d'après leurs sens, à travers une évaluation minutieuse des lexèmes détectés automatiquement.

- À partir de toutes ces données, pour chaque lexème retenu, sont produits les contextes dans lesquels chacune de ses occurrences apparaît, et les contextes correspondants en Ez.

2 Analyses générales

Un premier aperçu général des lexèmes, comme dans le graphique ci-après, présentant la proportion de lemmes¹² et d'occurrences disparus par rapport à ceux non-disparus, sur l'ensemble du corpus, peut être utile.



Proportion des lemmes et occurrences disparus ou non sur le corpus

Comme il s'agit d'un même texte, la majeure partie du lexique est conservé : seuls 20,5 % de lemmes sont sujets à la disparition, sur l'ensemble du corpus, ce qui représente 11,7 % des occurrences. Cette différence de proportions entre occurrences et lemmes s'explique parce que les lemmes qui sont le plus utilisés, qui ont le plus d'occurrences, sont ceux qui sont le mieux conservés.¹³

2.1 Points de vue particuliers sur les lemmes retenus

Les lemmes retenus pour l'étude sont sélectionnés au sein de la liste obtenue automatiquement d'après leur définition. Il est possible de distinguer deux catégories de disparition de lexèmes : les disparitions totales et les disparitions partielles.

¹¹ Le repérage des lexèmes se base sur leur nombre d'occurrences. Le logiciel TXM (<https://txm.gitpages.humanum.fr/textometrie/index.html> [15.02.2022]) a été utilisé pour ces calculs de fréquences. Également, son calcul de spécificités, qui donne un poids pour chaque lexème en fonction du nombre de ses occurrences dans chacun des témoins et de son nombre total dans le corpus entier, a été retenu comme critère. Un lexème spécifique à une partie d'un corpus est caractérisé par une surprésence dans cette partie. Par exemple, *durement2* a une spécificité de ca 20 en Ao (et réciproquement de ca -20 en Ez). Ses occurrences sont de 317 et de 95. La spécificité permet donc de repérer les lexèmes qui continuent d'être employés mais qui connaissent une chute de fréquence.

¹² Une distinction est faite entre 'lexème', forme lexicale associée à un sens, et 'lemme', forme d'entrée du dictionnaire. L'étiquetage linguistique permet de faire correspondre chaque occurrence à un lemme. Les calculs sont donc réalisés sur ces lemmes, qui peuvent apparaître avec des numéros, mais les analyses linguistiques traitent bien de lexèmes.

¹³ Cf. notamment Koch *et al.* 2020 qui affirment qu'« une fréquence élevée stabilise la vitalité des mots concernés » (Koch *et al.* 2020, 1853).

Les premières recouvrent la catégorie de lexèmes qui sont totalement absents en Ez. On peut distinguer plusieurs sous-catégories : les lexèmes qui se trouvent bien employés en Ao, ceux qui y sont déjà peu employés, ceux qui n’y sont employés qu’une seule fois. Ci-après se trouvent les tableaux pour les deux premières catégories, sur les lemmes.

Disparitions totales : lemmes bien et peu employés

Lemme	Ao	Ez
peçoier	40	0
espiet	19	0
aerdre	18	0
enchaucier	16	0
fuerre2	14	0

estoutoiier	5	0
empoindre	4	0
escorser	4	0
hanstier1	4	0
aatir	3	0
cerveliere	3	0
esmiier	3	0
fuie	3	0
pon2	3	0
resachier	3	0
ruser	2	0
vistece	2	0

On peut aussi mentionner les lemmes présents une seule fois en Ao et absents de Ez : *afebliier*, *apondre*, *arçonner*, *bataillier1*, *brant*, *chaplément*, *coleïce*, *croler*, *embuignier*, *enfeutrière2*, *esforcement2*, *fraindre*, *heudëure*, *languete*, *moienel*, *more3*, *rassalir*, *redefendre*, *rere*, *resofrir*, *vistoier*.

Les disparitions partielles concernent les lexèmes qui continuent d’être présents en Ez. On peut là aussi distinguer trois groupes : ceux qui ne possèdent plus que très peu d’occurrences, ceux qui en possèdent encore à un niveau moyen, par rapport à leur fréquence en Ao, et ceux qui continuent d’être employés à un niveau élevé.

Disparitions partielles : peu, moyennement ou beaucoup d'occurrences

Lemme	Ao	Ez
sachier2	39	3
conrëer	28	4
guenchir	24	2
nasel	13	3
viste1	12	4
bocle	11	3
isnelement	11	3
isnel	11	2
parchëoir	8	2

jus1	32	10
outreement	31	9
desconfire	29	12
conroi	25	11
piz	25	8
derompre	8	5
embarrer	5	2
escremie	4	1

durement2	317	95
traire	174	68
torner	135	51
empirier	44	19
hurter	41	19
poindre	39	19

Les verbes, adverbes, substantifs, adjectifs, sont tous relatifs, sans surprise, au champ lexical du combat. Les verbes représentent la catégorie la plus nombreuse, ce qui est logique dans des

scènes où l'action est primordiale. La violence de ces verbes est à noter : *embuignier*, 'bosseler', *rassalir*, 'assaillir', *estoutoier*, 'malmener', *empoindre*, 'frapper'. Au sein de la classe des ad-
verbes et adjectifs, les qualités que l'on peut attendre d'un chevalier dans un combat, vitesse, brutalité, sont dénommées. Le cas des substantifs est particulier, puisque, pour la majorité d'entre eux, ce sont des lexèmes techniques qui permettent de décrire les armes.

3 Différents types de disparition

Les catégories de disparitions totales et partielles peuvent être affinées. Au sein des disparitions totales, les lexèmes désattestés avant la date de composition de l'incunable et ceux qui continuent d'être attestés après elle peuvent être distingués. Ainsi, *sachier*, dans le syntagme *sachier le frein*, connaît une dernière attestation dans *Perceforest* (ca 1350 [ca 1450])¹⁴ et aucune attestation en Ez. Par contre, si aucune attestation n'existe dans l'incunable pour *aerdre*, 'saisir', le lexème reste documenté jusqu'au début du XVII^e siècle.¹⁵

Les disparitions partielles, elles, peuvent recouvrir des disparitions de sens ou des disparitions d'emplois. Concernant les disparitions de sens, il est possible de prendre en exemple *flatir*, 'jeter à terre', qui disparaît complètement, contrairement à *flatir*, 'faire se précipiter', qui connaît encore une occurrence en Ez. Quant aux disparitions d'emplois, l'usage de *embarrer*, qui n'est conservé dans l'incunable qu'au sein du syntagme *fendu et embarré*, peut être observé, par exemple dans l'exemple suivant : « *Et son heaume estoit fendu et embarré.* » (049–12)¹⁶ Les emplois conservés peuvent également être liés à un objet particulier : ainsi, *isnel*, 'rapide', n'est conservé que lorsqu'il est fait mention d'un cheval.

Les disparitions presque totales concernent des lexèmes qui connaissent une dernière attestation en Ez, comme le lexème *flatir*, 'faire se précipiter' :¹⁷ « *Si les firent en l'eaue flatir.* » (068–110) Les phénomènes peuvent être couplés : ainsi, *flatir* connaît une disparition de sens et une disparition presque totale d'un autre sens – ce qui correspond à un état avancé d'obsolescence.

Enfin, il est possible de parler de ce que nous qualifions de marginalisations : le lexème disparaît de la langue normée, mais survit dans des zones périphériques de la langue : dans des dialectes régionaux ou dans des usages spécialisés. Les cas de marginalisation peuvent aller de pair avec des cas de disparition partielle ou totale. Ainsi, si *conrëer*, 'traiter (qq'un d'une manière particulière)' trouve ses dernières attestations en Ez, il est conservé dans les dialectes modernes de l'Est de la France¹⁸ et survit également à travers des sens spécialisés dans des domaines techniques.¹⁹

¹⁴ Recensée dans le *Dictionnaire du moyen français 2020* (DMF). Il s'agit plus précisément du volume *Complément* publié par G. Roussineau en 2018.

¹⁵ La dernière attestation trouvée est celle donnée par le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (FEW), qui se trouve dans le *Dictionnaire françois-alemand* de Hulsinus Levinus (4^e éd., 1614). Puisqu'il s'agit d'un dictionnaire bilingue, on peut considérer que l'attestation recense un lexème qui n'est plus en usage. En effet, ces dictionnaires se basant sur des textes parfois anciens par rapport à l'époque de leur propre composition, de tels archaïsmes y sont fréquents. Apparaît ici la relation complexe qui peut exister entre la lexicographie, documentant des lexèmes qui peuvent ne plus être en usage, et l'usage qui en est fait dans les textes, qui peuvent néanmoins relever aussi d'archaïsmes (cf. infra).

¹⁶ L'indication des contextes est particulière à notre étude. Le premier nombre renvoie au numéro du chapitre et le second à celui de la séquence textuelle.

¹⁷ Il s'agit de la dernière attestation par rapport aux données consultées. Le DMF donne comme dernière attestation du verbe, en emploi intransitif, le *Journal d'un bourgeois de Paris, 1405–1449*, éd. A. Tuetey (Paris, H. Champion, 1881), tandis que le FEW donne un texte dont la date de composition est encore plus ancienne, entre 1354 et 1377, *Les livres du roy Modus et de la royne Ratio*, éd. G. Tilander, (Paris, SATF, 1932). Nous parlons donc de dernière attestation en Ez quand elle est postérieure à celle trouvée dans les sources lexicographiques. Comme le phénomène a été peu recensé, il est tout à fait possible que des attestations soient postérieures.

¹⁸ FEW, XVI, 698a.

3.1 Quels lexèmes disparaissent

Après avoir catégorisé les types de disparition, il convient de voir quels lexèmes, au sein des scènes d'affrontement, disparaissent. En effet, des groupes de lexèmes semblant être touchés par un même type de phénomène se distinguent.

3.1.1 *Realia*

Ainsi, un premier groupe, formé de lexèmes désignant des *realia* propres à la description de l'équipement des chevaliers peut être analysé. Appartiennent à ce groupe : *heudëure*, *enfeutrière*², *more*³, *brant*, *moienel*, *cerveliere*. On pourra également ajouter à ce groupe deux lexèmes qui permettent la désignation de *realia* liées à la fortification d'une place : *coleïce*, *baillier*¹.

Ce type de lexème peut amener une confusion chez les compositeurs de l'incunable.²⁰ Ainsi, le lexème *brant*, 'lame de l'épée' se trouve remplacé par *braz* dans l'incunable.

Ao	Et Lanceloz fu o chief de la chauciee, l'espee nue en sa main dom li branz estoit toz vermauz si come de sanc.
Ez	Et Lancelot estoit au chief de la chaussee, l'espee nue en la main dont le bras estoit vermeil comme sang.

Il s'agit ici du remplacement d'un terme technique par un terme plus généraliste, dans le cadre d'une *lectio facilior*. La restriction sémantique de *brant*, de 'lame' à 'épée', est déjà achevée au XV^e siècle et a pu avoir un rôle dans le remplacement : les compositeurs, croyant à une répétition erronée, puisqu'il est textuellement fait mention de l'« espee nue » que Lancelot a « en la main », ont remplacé *brant* par un autre lexème. La proximité de la *main* a mené au choix de *braz*, puisque le fait que le membre prolongeant la main soit couvert de sang fait sens.²¹

Ces erreurs sont les témoins de l'incompréhension des compositeurs de l'incunable face à certaines occurrences. Des exemples similaires peuvent être relevés à intervalles réguliers en Ez, comme par exemple dans le contexte suivant, dans lequel *boele*, 'boucle servant à fixer la courroie de l'écu', pourtant plus régulièrement employé que les lexèmes rares ci-avant évoqués, apparaît :

Ao	Si lo fant tot jusq'en la boele si que par un po que cil n'a lo braz colpé qui lo portoit.
Ez	Et le fent tout jusques a la bouche et par ung pou que cellui ne a le bras perdu.

Le remplacement crée ici une incohérence dans le passage, puisqu'il est question du bras que le chevalier manque de perdre. Cette mauvaise leçon est probablement causée par la formule très fréquente *fendre jusqu'à la bouche*, montrant ainsi la forte influence du figement rhétorique dans

¹⁹ Il en est ainsi de *corroyer*, 'fouler le cuir', et des désignations particulières que permet le verbe dans les domaines de la métallurgie et de la menuiserie.

²⁰ Compositeurs de l'incunable ou de son modèle. La version de Ez est unique, mais il est tout à fait possible que les modernisations qui s'y trouvent soient le fruit du travail de remanieurs de témoins antérieurs, que les imprimeurs auraient alors pris pour modèles : « le remanieur s'attribue un travail de compilation [dans le prologue, ce qui] laisse supposer un travail plus complexe que celui de la simple copie [...]. Il est tout aussi probable qu'il se soit limité à copier une source manuscrite unique. » (Burg 2015, 293). Pour des raisons pratiques, nous continuerons à employer l'expression 'compositeurs de l'incunable'.

²¹ Une autre hypothèse serait que le *braz* désigne celui de l'épée, puisque l'usage de ce mot pour qualifier la partie longue de l'objet fait également sens.

l'interprétation du sens des lexèmes. Il pourrait s'agir ici d'une coquille, comme dans l'exemple ci-avant,²² mais ce type d'erreur est justement fréquent dans des contextes où les lexèmes identifiés comme obsolescents apparaissent.

3.1.2 Les formes irrégulières qui connaissent des formes régulières en synchronie

Un autre groupe de lexèmes qui peut être distingué rassemble des formes irrégulières qui connaissent des formes concurrentes plus régulières en synchronie. C'est ainsi le cas de *escorser*, 'accourir', qui se fait remplacer par *acorre* ; *enchaucier*, 'chasser, poursuivre', par *enchasser* et *chasser* ; *parchëoir*, 'tomber', par *chëoir* ; *afebliier*, 's'affaiblir', par *afeblir* ; *aatir*, 'se hâter', par *haster* ; *fuie*, 'fuite', par *fuite*. La question de la régularité des formes diffère d'un lexème à l'autre. Ainsi, *parchëoir* disparaît au profit du verbe dont il est lui-même dérivé, *chëoir*, probablement à cause de la perte du sème de totalité que contenait son préfixe *par-*. *escorser* est aussi touché par le phénomène de la régularisation des formes préfixales (*es-* disparaît au profit de *a-*), mais un phénomène de régularisation des terminaisons verbales joue aussi ici un rôle : *acorre*, lui-même refait sur le paradigme *corir*, devient *acorir*, et correspond ainsi mieux au paradigme que *escorser*, le sémantisme du lexème étant plus transparent. Également, l'existence de lexèmes de forme similaire, dans le réseau sémantique dans lequel un lexème existe, va le favoriser, au contraire de ceux qui en sont dépourvus. Ainsi, *enchasser* est solidement établi dans le réseau, notamment grâce à *chasse*, au contraire de *enchaucier*.²³

Les verbes préfixés en *re-* (*redefendre*, *rassalir*, *resofrir*) peuvent être rattachés à ce groupe de formes irrégulières, et particulièrement à *parchëoir*. Le préfixe possède en effet une série de valeurs, dont une, indiquant le 'changement de perspective de l'action', n'est pas conservée après l'ancien français.²⁴ Les contextes suivants, à propos de *redefendre*, peuvent être observés :

Ao	Et li sires do chastel commande as archiers de la barbacane que il traient et il si font car il ne traioient mies tant que il lor aüst commandé... Et lors redesfant li sires que li archier ne traient or plus.
Ez	Et le sire du chasteau commande a ceulx de la barbaquane qu'ilz tirent car sans son congié ne eussent osé tirer... Et le sire du chasteau deffent que les archiers ne tirent plus.

En Ao, la forme prend sens avec le contexte précédent : les archers ne tirent que sur commande de leur seigneur. Après leur avoir ordonné de tirer, le seigneur leur dit d'arrêter. Le préfixe *re-* ne marque pas la répétition, mais ce changement de situation. Cette nuance sémantique est effacée de la leçon que présente Ez.

3.1.3 Les formes rares

Certains lexèmes qui disparaissent sont des formes rares. Ainsi, sept verbes et un substantif connaissent une seule occurrence en Ao. Le remplacement de ces lexèmes fait intervenir des lexèmes déjà bien plus employés en Ao. Si certains sont des synonymes des verbes obsolescents, *plioier*, 'courber en arc', pour *arçonner*, 'id.', par exemple, d'autres, à l'image de *oster* pour *rere*, 'racler',

²² Il pourrait s'agir de la pose d'un mauvais caractère, *-h-* pour *-l-* ; dans l'exemple ci-avant, d'un tilde oublié sur le *-a-*.

²³ Les étymons des deux couples, CŪRSUS (FEW, II-2, 1577b)/ACCŪRRĒRE (FEW, XXIV, 92) et ĪNCALCIARE (FEW, IV, 617b)/*CAPTIARE (FEW, II-1, 323a), permettent de constater que chacun des lexèmes appartient à un réseau distinct.

²⁴ Cf. notamment Weill 2009.

prendre pour *croler*, ‘secouer’, sont des verbes sémantiquement non équivalents et qui décrivent des actions très génériques. Le fait d’utiliser ces verbes hyperonymes pour remplacer des lexèmes au sens très précis peut être considéré comme le témoignage d’une difficulté de compréhension du lexème obsolète employé. En effet, le contexte aidant à la compréhension du sens général de la phrase, le lexème difficile est remplacé par un lexème générique, dont l’emploi n’entame pas la cohérence du texte.

3.1.4 Les formes brèves qui connaissent des homonymies

Trois lexèmes peuvent être réunis dans la catégorie des remplacements par des lexèmes avec plus de relief phonétique, qui permet d’éviter des homonymies gênantes : c’est le cas de *pon*, remplacé par *pommeau*, de *fuerre*, par *forrel/forreau*, de *espiet*, par *espieu*. Le tableau ci-après présente quatre passages de ce dernier remplacement.

Contexte	Ao	Ez
062–258	Si li lancent espiez poignanz parmi l'uis.	Si lui lancent espees trenchantes parmy l'uys.
062–260	Et qant il an pooit un ataindre, il n'aüst ja si fort armé que il ne li bot s' espié anz el cors, si lo redotent mout a ancontrer.	Et quant il en peut ung tenir, il n'aura ja si forte armure qu'il ne lui mette l' espee parmy le corps. Ilz le redoubtent moult a encontrer.
062–260	Et messires Gauvains les voit si s'adrece vers aus atot l' espié .	Et messire Gauvain leur adrece atout l' espieu .
062–268	Et li espiez brise et il met la main a Escalibor.	Et l' espieu brise ; lors met la main a l'espee.

espiet est d’abord remplacé par *espee*, puis par *espieu*. *espee* sert de remplacement à 17 reprises en Ez. Dans les deux premiers contextes présentés ci-dessus, *espee* semble être une leçon fautive : en Ao, des chevaliers lancent sur Gauvain des *espiez poignanz*, c’est-à-dire des piques dont le fer est affûté ; en Ez, ils lui lancent des *espees trenchantes*, scène tout à fait improbable. Cette leçon de *espee* pour *espiet* est présente tout au long du passage 062 : Gauvain saisit un *espiet/espee* et se bat avec contre ses adversaires. Cependant, dans les deux derniers exemples, *espieu* remplace *espiet*. Le dernier contexte éclaire ce remplacement : il est écrit textuellement que Gauvain met la main a Escalibor. Cela implique que ce qu’il tenait avant n’était pas une épée. En regardant le texte, les compositeurs de Ez ont dû se rendre compte de l’erreur, et la corriger, mais uniquement localement. La confusion est révélatrice d’une part, de la perte de la signification attribuée à l’épée, en cette fin de XV^e siècle, puisqu’elle peut être négligemment jetée, d’autre part, d’une confusion entre deux lexèmes, causée par leur homonymie. Le remplacement local par *espieu*, après prise de conscience de l’erreur, témoigne que le lexème utilisé en moyen français était cette variante non homonymique.

3.1.5 Pertes sémantiques et homonymie

D’autres lexèmes disparaissent pour un ensemble complexe de raisons.²⁵ Nous prendrons un exemple. *flatir*, qui connaît une perte de sens et une forte restriction d’emplois en Ez, a pu dispa-

²⁵ Il ne nous est donc pas possible de détailler l’ensemble des facteurs pour l’ensemble des lexèmes.

raître à cause de la confusion entre lui et *flastrir*, ‘marquer d’un fer rouge’. Ce dernier, attesté à partir du XIII^e siècle,²⁶ a pu influencer la forme graphique de *flatir*, dont les graphies en *-r-* se multiplient au XIV^e siècle.²⁷ L’idée d’une influence fait sens, si l’on prend en considération la proximité des mouvements de ‘jeter (qqe ch.)’ et de ‘marquer d’un fer rouge’, qui sont tous deux la projection de la force d’un individu sur un objet du monde. En plus de l’influence de la forme, il a pu y avoir une confusion sémantique, dont témoigne le sens, attesté à partir du XVI^e siècle, de *flatir/flastrir*, ‘aplatir (qqe ch. en frappant dessus)’.²⁸ Pour éviter les confusions, il est probable que l’usage de *flatir* a été abandonné, abandon rendu possible par le grand nombre de lexèmes disposant d’emplois sémantiquement équivalents, au contraire du sens spécialisé ‘marquer d’un fer rouge’. Ce type de cas est donc complexe en ce qu’il fait appel à la notion de confusion sémantique associée à une homonymie et à la présence de lexèmes mieux insérés dans le réseau sémantique que le lexème obsolète.

3.1.6 Archaismes

Si une partie du lexique des scènes d’affrontement disparaît, certains lexèmes sont néanmoins conservés. En effet, des archaïsmes peuvent être relevés en Ez. Il s’agit de *parchëoir*, ‘chuter’, *flatir*, ‘faire se précipiter’, *conroi*, ‘ordre de bataille’, *conrëer* ‘maltraiter’. Ces archaïsmes sont identifiés comme tels en tant qu’ils connaissent leur dernière attestation dans l’incunable. Leur statut a été évoqué par D. Pantcheva-Capin dans son travail sur *Isaÿe le Triste* : elle voit dans leur usage « une marque de conscience littéraire, [...] conscience des sources et des traditions, une manière de conserver la tradition comme dans un reliquaire » (Pantcheva-Capin 2004, 187).²⁹ Les archaïsmes permettent de rattacher un texte à toute une tradition textuelle dotée de prestige et de donner ainsi au lectorat de la fin du XV^e siècle le parfum d’une époque passée. Cependant, pour être dotés de la saveur propre à l’archaïsme, il faut qu’ils appartiennent à la « compétence passive » (Sablayrolles 2018, 12) du locuteur/lecteur. Ce ne sont donc pas des mots qui ont entièrement disparu, mais qui, justement, s’ils ne font plus partie du lexique actif des locuteurs, restent dans une sorte de ‘mémoire collective’. La forte diffusion des romans arthuriens et leur grand prestige, associés au figement rhétorique des scènes de combat, crée un environnement propice à la présence d’archaïsmes.

3.2 Méthodes de remplacement

Les archaïsmes semblent être particulièrement présents dans les scènes d’affrontement. Leur utilisation est une attitude particulière qu’ont les compositeurs de Ez face à des lexèmes obsolètes. Diverses autres attitudes peuvent être observées. Le cas de *esmiier*, ‘réduire en morceaux’, dont les contextes de présence et de remplacement se trouvent ci-après, est intéressant à cet égard.

²⁶ FEW, xv-2, 139b.

²⁷ Entrée « *flatir* » du DMF.

²⁸ FEW, xv-2, 139a.

²⁹ Cf. aussi l’édition de *Perceval le Gallois en prose* (Colombo Timelli 2017).

Contexte	Ao	Ez
009–90	... tant que de tot l'arc n'i a tant remex dont il poïst un cop doner que toz ne soit volez en pieces et esmiez tellement que de tout l'arc n'est demouré donc il peut coup donner.
013–42	Si se feri si durement au mur et de la teste et del piz et des espaulles que tot a esmié et teste et col...	Si ferist si durement a ung mur qu'il s'est rompu teste et col...
066–13	Si s'antrefierent de grant aleüre des chevaus si durement que tuit li glaive volent em pieces et esmient ...	Si se entrefierent es grans allures des chevaulx si durement que tous les glaives vollent en pieces ...

En 009–90, la stratégie de raccourcissement est utilisée : la fin de la phrase, *que toz ne soit volez en pieces et esmiez*, n'existe pas en Ez. L'incunable ne conserve que les informations essentielles : il y a eu tant de coups donnés qu'il ne reste presque plus rien de l'arc. Il est cependant difficile de conclure avec certitude sur la présence d'un raccourcissement dû uniquement à une question d'incompréhension linguistique ; elle peut être couplée avec une esthétique de la *brevitas*. En 013–42, le lexème est remplacé par un lexème de même sens, mais davantage employé : *rompre*, qui connaît 17 occurrences en Ao. Ce lexème, mieux implanté dans la langue, connaît aussi une extension d'usages, avec 33 occurrences en Ez. En 066–13, le binôme *volent em pieces et esmient* est remplacé par l'usage du premier élément du binôme seul.

En plus de ces trois stratégies, la simple omission d'un lexème est également utilisée pour pallier son incompréhension. Cette technique concerne particulièrement les adjectifs et adverbes qui ne sont pas des éléments porteurs de la structure de la phrase. On peut admirer un exemple de cette stratégie face à l'obsolescence dans l'exemple suivant, avec l'adverbe *isnellement*, 'rapidement' :

Ao	Atant a s'espee ceinte puis a son hiaume lacié isnellement et fait ateler deus palefroiz a une litiere.
Ez	Atant a son espee sainte puis a son heaume lacé et fait atteler deux pallefrois a une littiere.

3.3 Particularités des scènes d'affrontement

Le lexique des scènes d'affrontement semble donc être caractérisé par deux mouvements opposés : l'innovation, à travers le remplacement de lexèmes obsolescents ; la conservation, à travers l'usage d'archaïsmes, dotant le texte d'un prestige littéraire. C'est peut-être d'ailleurs cette double caractéristique qui fait la particularité de ces scènes. La question du figement formulaire de ces passages a un rôle à jouer dans cette conservation. En effet, en diachronie, les formes se conservent mieux au sein d'expressions figées. Elles sont fréquentes dans ces scènes, comme par exemple : *il a l'espee traicte, fendu et anbarré, metre jus, enmi le piz*. Il est possible d'observer l'exemple particulier de *conrëer*, 'maltraiter'.

Contexte	Ao	Ez
023–43	Si les conroie tex en po d’ore que nus a cop ne l’ose atandre ainz guanchissent a ses cox.	Et les conroye en peu d’eure tellement que nul n’ose attendre ses grans coups.
023–47	Si s’est an po d’ore si vистоiez qu’il en a cinc tex conreez qu’il n’i a celui qui ait pooir de relever.	Il s’est en pou d’eure tant vigoureusement maintenu qu’il en a cinq tellement conreez qu’il n’y a celui qui ait pouoir de soy relever.
028–28	Il m’ocirra avant ou ge serai tex conreez que ge ne vos porrai aidier.	Il me occira avant ou je seray en tel estat que je ne vous pourray aider.
051–273	Et il voit que ses compainz est ansi conreez...	Quant il vit que son compaignon est si courroucé...
060–109	Car an po d’ore les en a Hestors trois tels conreez qui mais n’ont mies grant pooir d’aus nuire ne grever.	Car Hector en a en pou d’eure tellement conroyé troys qu’ilz n’ont mie grant pouoir de leur nuyre ne grever.

Le verbe est présent à 28 reprises en Ao, et quatre en Ez. Sur les quatre occurrences de Ez, trois apparaissent dans des scènes d’affrontement, dans les contextes ci-dessus. On peut opposer les contextes 1, 2, 5 qui conservent le lexème, au contexte 3, dans lequel le lexème est remplacé. Le syntagme *en peu d’heure* est systématiquement présent dans les contextes dans lesquels le lexème est conservé : il semble avoir une influence dans la conservation, en tant que participant du figement de la forme. Les occurrences en-dehors des scènes d’affrontement, représentées par le contexte 4, connaissent au contraire des cas de remplacement.

4 Conclusion

À travers notre étude, nous avons voulu éclairer le phénomène de disparition lexicale survenu entre le XIII^e et le XV^e siècle au sein des scènes d’affrontement du *Lancelot* en prose. Plusieurs éléments ont été relevés : les types de disparition, les lexèmes concernés, les méthodes d’évitement des compositeurs de Ez face à un lexème obsoléscent.

Les disparitions, totale et partielle, les marginalisations recouvrent un ensemble de phénomènes qui peuvent être regroupés en catégories. Ces catégories recourent un certain nombre de celles qui ont été distinguées par Glessgen (2008, 2969–2970) dans sa réflexion sur le phénomène de disparition au sein de la question du changement lexical :³⁰ la disparition des *realia* réfère aux « transformations extra-linguistiques », le rapport entre homonymes à l’« homophonie avec des mots qui appartiennent au même contexte communicatif », les formes rares à l’« isolement morpho-sémantique », ce que nous avons appelé les formes irrégulières à l’« isolement morphologique ». Notre classification porte sur les types de lexème qui disparaissent, alors que celle de l’auteur vise à identifier des facteurs récurrents motivant la disparition. Cette concordance indiquerait que la disparition a pour moteur le statut même du lexème au sein du système linguistique.

Face à ces lexèmes obsoléscents, nous avons nommé quatre stratégies adoptées par les compositeurs de Ez. Si la visée n’est pas la même dans l’usage d’archaïsmes — puisque, dans ce cadre, il s’agit de jouer sur leur valeur littéraire — il s’agit bien d’une attitude observée face à

³⁰ Dworkin 2011, 599 a également établi une typologie, très proche, à ce sujet.

l'obsolescence lexicale. Par ailleurs, les formes les mieux conservées sont, sans surprise, des formes qui existent au sein de syntagmes figés. Les scènes d'affrontement semblent donc être des scènes idéales pour le maintien — qui reste relatif — de lexèmes : d'un point de vue linguistique, car ce sont des scènes où le figement formulaire conduit à la conservation du lexique ; d'un point de vue stylistique, car ce sont des scènes où la conservation prend une valeur littéraire. Les deux aspects sont liés : les lexèmes se conservent mieux au sein de syntagmes, qui restent donc dans la 'mémoire collective', et ce sont ces syntagmes, dont on a pu voir l'importance, qui prennent la valeur archaïsante.

La question de la disparition peut appeler en creux celle du remplacement. Quelques tendances peuvent ainsi être dessinées. Tout d'abord, les remplacements systématiques sont rares et ne vont concerner que les lexèmes qui connaissent une substitution de forme, par exemple *fuite* pour *fui*. Ensuite, les remplacements se font dans la plupart des cas par des lexèmes qui existent depuis longtemps dans la langue. Enfin, les verbes rares sont remplacés par des hyperonymes. Ce dernier point est lié à la question de la compréhension des locuteurs du XV^e siècle de ce texte du XIII^e siècle : l'utilisation d'hyperonymes peut être considérée comme le témoignage d'une compréhension générale des contextes, qui reste cependant dépourvue d'une interprétation fine des passages. Pour que nous en ayons une, d'interprétation fine, du phénomène d'obsolescence lexicale, l'étude doit être élargie à d'autres types de scènes, afin de voir si les phénomènes mis en valeur ici s'y retrouvent, et si le caractère archaïque peut être observé dans d'autres champs sémantiques que celui du combat. Il faudrait également mettre en évidence les disparitions de sens et y distinguer des motifs d'évolution récurrents.

L'absence et la présence des lexèmes sont les témoins du sentiment linguistique des locuteurs face à des lexèmes vieillissants : bien qu'il ne s'agisse que d'une étude restreinte sur un corpus précis, il nous semble qu'elles sont de bons indicateurs de leur degré d'obsolescence dans la langue. Les cas des remplacements fautifs et des archaïsmes, éléments présents alors qu'ils devraient être absents, rendent compte de la complexité du phénomène de disparition lexicale.

5 Bibliographie

- ATILF CNRS & Université de Lorraine (2020), *Dictionnaire du moyen français. Version 2020*. <http://zeus.atilf.fr/dmf/> (15.02.2022).
- Badiou-Monferran, Claire (2008), « Les disparitions de formes sont-elles des épiphénomènes ? » in: Durand, Jacques *et al.* (ed.), *Actes du Congrès mondial de linguistique française 2008*, Les Ulis, EDP Sciences, 147-158. <https://doi.org/10.1051/cmlf08296>.
- Badiou-Monferran, Claire, Verjans, Thomas, ed. (2015), *Disparitions : Contributions à l'étude du changement linguistique*, Paris, Honoré Champion Éditeur.
- Burg, Gaëlle, Colombo Timelli, Maria, Réach-Ngô, Anne, Mounier, Pascale (2015), « Via Lyon: Parcours de romans et mutations éditoriales au XVI^e siècle. Partie II. La circulation des textes entre Lyon et Paris », in: *Carte Romanze* 3, n° 1, 282-368. <https://doi.org/10.13130/2282-7447/5308>.
- Burgess, Peter J. (1987), *Un examen sommaire de quelques changements lexicaux entre les versions manuscrites et une première impression du roman de Lancelot du Lac*, mémoire de maîtrise, Saskatoon (Canada), University of Saskatchewan, non publié.

- De Carné, Damien (2016), « Jeux de tournoyeurs, jeux de lecteurs. Renouveau ludique du récit de tournoi dans deux proses arthuriennes mineures (la *Queste* 12599 et le *Roman de Ségurant*) », in: Girbea, Catalina (ed.), *Armes et jeux militaires dans l'imaginaire (XII^e-XV^e siècles)*, Paris, Classiques Garnier, 191-214.
- Colombo Timelli, Maria (2017), *Perceval le Gallois en Prose (Paris, 1530). Chapitres 26–58*, Paris, Classiques Garnier.
- Dworkin, Steven N. (2011), « Lexical Change » in: Maiden, Martin *et al.* (ed.), *The Cambridge History of the Romance Languages*, vol. I, Cambridge, Cambridge University Press, 585-605.
- Ferlampin-Acher, Christine, ed. (2020), *La matière arthurienne tardive en Europe : 1270–1530*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Glessgen, Martin (2008), « Histoire interne du français (Europe) : lexicologie et formation des mots », in: Glessgen M. *et al.* (ed.), *Manuel d'histoire linguistique de la Romania*, Berlin/Boston, De Gruyter, 2947-2974. <https://www.zora.uzh.ch/id/eprint/11785/> (15.02.2022).
- Kennedy, Elspeth (1980), *Lancelot do Lac : The non-cyclic old French prose romance*, Oxford/New York, Clarendon Press.
- Koch, Peter, Winter-Froemel, Esme (2020), « Constitution historique du lexique », in: Marchello-Nizia, Christiane *et al.* (ed.), *Grande Grammaire historique du français*, Berlin/Boston, De Gruyter, 1851-1893.
- Lot, Ferdinand (1918), *Étude sur le Lancelot en prose*, Paris, Champion.
- Marchello-Nizia, Christiane (2006), *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, De Boeck.
- Micha, Alexandre (1987), *Essais sur le cycle du Lancelot-Graal*, Genève, Droz.
- Montorsi, Francesco, Taylor, Jane, Ferlampin-Acher, Christine (2020), « La matière arthurienne dans les imprimés français » in: Ferlampin-Acher, C. (ed.), *La matière arthurienne tardive en Europe, op. cit.*, 261-280.
- Pantcheva-Capin, Daniéla (2004), « Le conservatisme de la langue, gage du caractère littéraire du texte et témoin d'une nouvelle conception de l'acte d'écriture : le cas d'*Isaÿe le triste* » in: *Medium Ævum* 73, n°1, 66-92. <https://doi.org/10.2307/43630699>.
- Pickford, Cedric Edward (1959), *L'Évolution du roman arthurien en prose vers la fin du Moyen-Âge d'après le manuscrit 112 du fonds français de la bibliothèque nationale*, Paris, A. G. Nizet.
- Sablayrolles, Jean-François (2018), « Néologie et/ou évolution du lexique ? Le cas des innovations sémantiques et celui des archaïsmes », in: *Études de Linguistique et d'Analyse des Discours* 1, 1-16. <https://doi.org/10.35562/elad-silda.231>.
- Tobler, Adolf, et Lommatzsch, Erhard Friedrich (1925–1995), *Altfranzösisches Wörterbuch*. <https://www.ling.uni-stuttgart.de/institut/ilr/toblerlommatzsch/work/workfr.htm> (15.02.2022).
- Von Wartburg, Walther *et al.* (1925-), *Französisches Etymologisches Wörterbuch*. <https://apps.atilf.fr/lecteurFEW/> (15.02.2022).
- Weill, Isabelle (2009), « Re- dans tous ses états, un “préfixe” marquant l'aspect *implicatif* » in: *Linx* 60, 119-140. <https://doi.org/10.4000/linx.705>.